

Le pygargue à tête blanche est une grande espèce de rapace. On le retrouve au Groenland, au Nord de l'Europe et de la Sibérie mais également aux États-Unis, en Norvège, en Alaska, en Allemagne de l'Est et en Pologne. Cet oiseau est menacé d'extinction.

Qui est le Pygargue à tête blanche ?

Cet espèce de rapace peut mesurer jusqu'à 92 cm, peser jusqu'à 7 kg et vivre jusqu'à 20 ans. Les oiseaux âgés ont la tête et le cou blancs. Les adultes ont la queue blanche alors que les plus jeunes restent foncés jusqu'à l'âge adulte. Cette espèce est liée aux milieux aquatiques soit à l'intérieur des terres, soit au bord de mer. À l'intérieur, le pygargue à queue blanche se plaît au bord des lacs et des fleuves propices à la prédation, dans la toundra et dans la forêt. Sur les côtes, il fréquente les falaises rocheuses escarpées. Cet oiseau se nourrit principalement de gibiers d'eau comme les oies, les foulques, les canards mais il raffole surtout des poissons. Quand il n'y a pas de proies vivantes, il mange les cadavres d'animaux. Il capture ses proies par surprise en plongeant dessus et en les attrapant avec ses serres. Il passe beaucoup de temps perché, sans bouger, sur un arbre, ou s'aventure en planant à travers son territoire.

Cet animal est-il vraiment menacé ?

Oui. La chasse, les empoisonnements, la pollution des eaux, les prélèvements d'œufs et de poussins ainsi que la destruction et la disparition des zones humides, en sont les principales causes. La population dans l'Union Européenne ne dépasse pas les 600 couples.

Peut-on protéger cet oiseau ?

Le pygargue à tête blanche a d'abord été protégé par le traité sur les oiseaux migrateurs de 1918, d'abord aux États-Unis et au Canada, avant que ce statut soit étendu à toute l'Amérique du Nord. Le *Bald Eagle Protection Act* de 1940, qui prenait également en compte l'aigle royal, interdisait leur capture à des fins commerciales et leur chasse. D'autres mesures ont ensuite été prises. Aujourd'hui, le nombre de Pygargues à tête blanche augmente doucement même si cet animal reste tout de même en danger.

Charlotte, 17 ans.

Crédit photo : Sergey Uryadnikov, Shutterstock.



Partager :

- [Cliquez pour partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)